



Zoom sur

Infos

Du 11-01-2016 au 17-01-2016

Presse francophone

sources

infos



13-01-2016

Arabie Saoudite. Arrestation de la militante Samar Badawi, sœur de Raef Badawi, et de sa fille –

Samar Badawi et sa fille de 2 ans ont été arrêtées à Djeddah (ouest) mardi 12 janvier, indique un communiqué d'Amnesty International. Les autorités l'accusent d'avoir utilisé le compte Twitter de son ex-mari, Waleed Abu al-Khair, avocat défenseur des droits humains qui purge une peine de 15 ans de prison. Actuellement détenue avec son enfant à la prison de Dhaban, Samar Badawi doit comparaitre ce mercredi devant un procureur, dénonce l'ONG.

La militante est également la sœur de Raef Badawi, lauréat 2015 du prix Sakharov, qui a été condamné en 2012 à de la prison ferme et à 1000 coups de fouet, suscitant l'indignation de la communauté internationale. Il lui était reproché d'avoir créé un site web de débat public. Cette arrestation survient « une semaine après les exécutions de 47 personnes en une seule journée, dont le cheikh Nimr al-Nimr », rappelle Amnesty, pour qui le royaume « ne cesse de harceler et d'intimider les défenseurs des droits humains pour les faire taire ».



12-01-2016

Sfax : Une artiste arrêtée pour « excès de créativité »

L'artiste et chercheuse à l'institut des beaux arts, Dalinda Louati, a été arrêtée lundi 11 janvier 2016, et obligée de signer un engagement pour ne plus s'approcher de l'usine de la Société industrielle d'acide phosphorique et d'engrais (SIAPE) de Sfax, et ce pour avoir tagué un pistolet sur le mur.

Plusieurs activistes sfaxiens ont observé dernièrement un sit-in devant l'usine de la SIAPE, Dalinda, de son côté, a tagué un pistolet sur un mur, le canon pointé en forme de cheminée, allusion on ne peut plus claire aux effets dévastateurs des dégagements de produits chimiques sur la faune et la flore et l'équilibre biologique de la zone. Pis encore! cette image morbide, illustre de belle manière les effets mortels de cette pollution. les rejets polluants remplaçant tout simplement des

balles fusant en direction des habitants de la région.



14-01-2016

Nigeria: le sort de plus de 700 membres d'un groupe chiite toujours inconnu

"Ces disparus ont été tués par l'armée ou bien ils sont détenus au secret" (porte-parole du IMN)

Un mouvement chiite du Nigeria a affirmé jeudi que plus de 700 de ses membres étaient toujours portés disparus, plus d'un mois après de violents affrontements avec l'armée dans son fief de Zaria, dans le nord du pays.

"Selon notre liste, il y a quelque 730 personnes, des hommes et des femmes, qui sont encore portés disparus depuis ce fatidique samedi 12 décembre 2015", a déclaré dans un communiqué Ibrahim Musa, le porte-parole du Mouvement islamique du Nigeria(IMN).

"Ces disparus ont été tués par l'armée ou bien ils sont détenus au secret", a-t-il ajouté.

Selon l'IMN, 220 membres sont emprisonnés à Kaduna, la capitale de l'Etat éponyme, où Zaria est situé. Les autres sont détenus dans des centres militaires de cet Etat, ainsi que dans l'Etat de Bauchi (nord-est) et à Abuja, la capitale fédérale.

Les violences ont éclaté quand un barrage érigé par l'IMN pour une procession religieuse a bloqué un convoi du chef d'état-major des armées, le général Tukur Yusuf Buratai.

L'armée a déclaré que des membres de l'IMN avaient tenté d'assassiner M. Buratai, une accusation formellement démentie par le groupe chiite nigérian.

La maison du chef de l'IMN, le cheik Ibrahim Zakzaky, et la mosquée du groupe ont été détruits lors de ces affrontements, qui se sont étalés sur plusieurs jours. M. Zakzaky, 62 ans, a lui-même été arrêté et est détenu au secret depuis.

Selon M. Musa, une délégation du Conseil suprême national pour les affaires islamiques --un groupe qui rassemble toutes les organisations musulmanes du Nigeria-- a pu rendre visite à M. Zakzaky et son épouse à Abuja.

L'IMN a appelé à la libération immédiate de son chef et demande au gouvernement de s'expliquer sur "ces atrocités injustifiables commises par l'armée".

Aucun bilan officiel n'a été donné, mais des témoins sur place ont déclaré à l'organisation Human Rights Watch qu'au moins 300 corps avaient été apportés à la morgue de Zaria dès le premier jour.

L'armée dément ce bilan et le considère "sans fondement".

Selon M. Musa, les familles, qui voudraient enterrer leurs morts, n'ont pas eu accès au corps des victimes.

Pour Mausi Segun, chercheuse chez Human Rights Watch, le manque de réaction du gouvernement est d'autant plus "préoccupant" que cette affaire fait écho à la façon dont l'insurrection armée du groupe islamiste Boko Haram a débuté en 2009, après des affrontements avec l'armée et la mort en détention de leur chef. Les chiites sont une petite minorité de la communauté musulmane essentiellement sunnite qui forme la moitié de la population du pays.



07-01-2016

Remaniement ministériel en Tunisie : aucune considération pour la parité –

Alors que la constitution tunisienne préconise l'application du principe de parité dans toutes les structures de l'Etat tunisien, après le remaniement ministériel, une seule femme a intégré le gouvernement actuel sur les dix nouvelles nominations de ministres.

Ainsi, seules trois femmes figurent dans le groupe gouvernemental, après le remaniement. Il s'agit de Mesdames Sonia Mbarek, ministre de la Culture et de la sauvegarde du patrimoine, Samira Meraï, ministre de la Femme, de la famille et de l'enfance et Selma Elloumi Rekik, ministre du Tourisme et de l'artisanat.

Ahlem Belhadj, féministe et ex-présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates, a estimé que l'absence de toute parité dans l'équipe gouvernementale est regrettable, surtout que la constitution le stipule. «On maintient la même proportion et chaque remaniement est plus mauvais que le

précédent au niveau de la parité», regrette-t-elle. De même, elle a indiqué que les politiciens ne sont pas conscients de l'importance du principe de la parité et n'envisagent même pas de l'appliquer.

D'après la militante de la société civile, rien n'a été fait sur ce point là et les politiciens continuent à ignorer les recommandations de la société civile en matière de parité. L'absence de parité n'est pas nouveau dans les gouvernements de l'après 14 janvier, en effet aucun de ces gouvernements n'a appliqué la parité comme il se doit et le nombre des femmes a souvent été inférieur à celui des hommes.

Avant le remaniement ministériel, le gouvernement d'Habib Essid comptait quatre femmes : deux ministres et deux secrétaires d'Etat. Samira Meraï et Selma Elloumi Rekik sont reconduites à leurs postes, mais Majdouline Cherni, secrétaire d'Etat chargée du dossier des martyrs et blessés de la révolution et Boutheina Ben Yaghlane Ben Slimane, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Finances, passent à la trappe de la suppression des postes de secrétaires d'Etat, annoncée dans la foulée par Habib Essid.

Il semble que le chemin demeure encore long pour que les politiciens appliquent le principe de la parité dans l'administration, le gouvernement et les postes clés.



13-01-2016

Homosexuel en Tunisie: "J'ai refusé le test anal, les policiers m'ont torturé"

La justice tunisienne a suspendu les activités de Shams, une association de lutte contre la pénalisation de l'homosexualité. Comme le raconte son président, Yadh Krendel, en Tunisie, les homosexuels sont harcelés.

"L'association Shams reçoit tous les jours des dizaines d'appels à l'aide d'homosexuels et de transsexuels exclus par leurs familles, harcelés dans la rue, victimes de violences physiques et au bord du suicide. On estime que le taux de suicide chez les homosexuels en Tunisie est cinq fois supérieur à celui des hétérosexuels. Le virus de sida se propage de manière alarmante dans la communauté LGBT du Grand Tunis, notamment à cause de la marginalisation des homosexuels et de l'absence totale de moyens de prévention auprès de cette communauté non reconnue par l'Etat.

Appels au meurtre, pressions, harcèlement

Depuis l'obtention de son autorisation, le 18 mai 2015, l'association Shams - qui lutte contre la pénalisation de l'homosexualité en Tunisie - et ses membres sont harcelés par le gouvernement et les religieux tunisiens.

Le gouvernement a intenté deux procès en vue de la dissolution de l'association. Un troisième est en cours. Le local de Shams a été attaqué par des inconnus, plusieurs fois, sa porte a été forcée. Des imams appellent au meurtre de ses membres. L'un d'eux, Bouhdid Belhadi, a été menacé de mort par des salafistes et est forcé de vivre dans le local. Le vice-président de l'association, Ahmed Ben Amor, a été agressé au couteau par son père, expulsé de chez lui. Il a dû fuir sa région de Monastir pour vivre à Tunis. Dernièrement, après une agression, il a été violenté et a subi des attouchements sexuels de la part de policiers lorsqu'il a porté plainte. Quand il a voulu faire constater l'agression par un médecin, celui-ci a ordonné, dans une lettre, de lui faire subir un test anal... Un exemple parmi tant d'autres.

Actuellement, les membres de Shams sont menacés d'une plainte au pénal pour attentat à la pudeur et incitation à la débauche. L'ancien ministre Abdellatif El Mekki, affilié au mouvement islamiste Ennahdha, a demandé, devant le Parlement tunisien, la dissolution de Shams. Il accuse les homosexuels d'être utilisés comme instruments de torture contre les prisonniers politiques dans les prisons, augmentant ainsi le degré de persécution de la communauté LGBT. Face à cela, le gouvernement est de mauvaise foi. Il prétend que Shams n'a pas de statut légal - ce qui est faux - et tente ainsi de placer les membres de l'association hors la loi. Toute action publique est impossible.

Dans une émission de deux heures diffusée sur la chaîne Zitouna TV, les membres de l'association ont été traités de pervers, de vermine, de merde. Un imam va jusqu'à appeler au meurtre, à la lapidation, à la crémation ou à jeter ses adhérents du haut des immeubles. Dans un média égyptien, le président de la République tunisienne a affirmé que l'article 230, qui criminalise l'homosexualité et la punit de trois ans de prison, ne sera pas aboli de son vivant - l'ancien ministre de la Justice Mohamed Saleh Ben Aissa a été limogé après avoir soutenu cette abolition. Selon nos estimations, plus de 100 personnes sont emprisonnées chaque année en vertu de l'article 230. La transsexualité est également punie par la loi, de six mois de prison.

"Baisse-toi comme si tu allais faire la prière"

Parmi les personnes arrêtées "pour homosexualité", six étudiants ont été condamnés par le tribunal de première instance de Kairouan à 3 ans de prison et à un bannissement de la ville d'une durée de 5 ans. Jihed (le prénom a été modifié) est l'un d'eux. Il a raconté à Shams les conditions de son arrestation, après que les policiers ont perquisitionné le foyer universitaire et trouvé une vidéo porno gay sur un ordinateur, et ce qui a suivi. "J'ai refusé de subir le test anal dans le cabinet du médecin, j'ai alors été roué de coup et torturé physiquement et mentalement. J'ai fini par abdiquer", raconte ce jeune homme de 19 ans. Il n'oubliera pas l'expression utilisée par le médecin avant d'introduire un instrument

dans l'anus du jeune homme et procéder à l'examen: "Baisse-toi comme si tu allais faire la prière". "La maison d'arrêt est une sorte de tombe collective", continue le prisonnier, mais la prison fut encore plus cruelle.

LIRE AUSSI >> Tunisie: six étudiants condamnés à de lourdes peines pour homosexualité

"Les abus ont commencé dès la première minute de la part des gardes. Ils nous ont fait dormir à même le sol, sans couvertures ni matelas [...] Le lendemain, les agents nous ont emmenés chez le barbier. Ils nous ont rasés la tête tout en nous frappant et nous insultant [...] Je suis malade et j'ai un traitement à prendre au quotidien. Chaque jour, en m'accompagnant pour la prise, l'agent me harcelait, s'adonnait à des attouchements sur mon corps, et me frappait sur des endroits sensibles", ce qui n'a fait qu'empirer la situation psychologique et médicale de Jihed.

Summum de l'horreur, les moments où les matons les convoquaient. "A chaque fois qu'ils s'emmerdaient, ils demandaient à ce qu'on nous amène à eux pour se divertir un peu... Plus d'une quinzaine d'agents nous faisaient subir des passages à tabac avec des bâtons, nous obligeaient à nous agenouiller pour mieux pouvoir nous rouer de coups avec leurs pieds, nous insultaient, puis nous accrochaient et nous faisaient subir la torture de l'eau. Ils ne nous relâchaient que lorsque nous étions à bout," se souvient le prisonnier.

"Les autres détenus nous battaient, nous touchaient"

Jihed raconte aussi que les agents ont fait exprès d'ébruiter auprès des autres détenus la nature de leur délit, transformant leurs nuits en cellule en longs cauchemars. "Les autres détenus nous battaient, touchaient nos parties intimes, nous enlevaient nos vêtements. Leur chef disposait les autres prisonniers en cercle autour de nous et nous mettait au milieu, puis nous frappait avec un bâton afin qu'on danse. Ils nous posaient des questions très intimes. Si on répondait, on nous frappait. Si on ne répondait pas, on nous frappait également."

LIRE AUSSI >> Agression homophobe: "Ne vous fatiguez pas, l'amour triomphera"

Leur détention s'est transformée en lutte féroce contre des tortionnaires bourreaux, des violeurs. Ils ont été privés de sommeil, les menaces des codétenus aidant. "Tu verras ce que je te ferai dès que tu auras les yeux fermés." "Après deux semaines d'horreur et de torture, j'ai pris les médicaments d'un autre prisonnier souffrant d'un problème de glycémie, parce que je voulais me suicider: j'ai haï la vie, j'ai perdu espoir, je ne pouvais ni dormir, ni vivre. Même la nourriture et les vêtements que nous ramenaient nos proches étaient confisqués [...] Même après ma sortie de prison, je ne peux plus vivre: la vie s'est obscurcie pour moi, je

n'arrive plus à communiquer avec ma famille, à sortir de ma chambre, mes études sont foutues, ma vie est foutue. Je ne peux plus affronter quiconque... Mon pays m'a détruit, oppressé, brisé."



TUNISIE NUMERIQUE
A TUNISIE A L'ÈRE DE LA DÉMOCRATIE

12-01-2016

Vague de violences contre les étrangers en Allemagne: Des tunisiens victimes d'agressions de néonazis

Plusieurs tunisiens résidents en Allemagne, ont fait les frais de la vague de violence ciblant les étrangers en Allemagne. C'est le cas de Zouhaier, un tunisien vivant en Allemagne qui a été agressé avec sa fille à leur descente du tramway par sept jeunes allemands appartenant au courant néonazi. Sa fille Wissal âgée de treize ans et lui-même ont subi des actes de violence et se sont vus dérobés des sommes d'argent et un sachet de médicament, a rapporté radio Mosaïque Fm. Les secours sont arrivés après près de 40 minutes pour les transporter à l'hôpital où ils ont passé la nuit, a ajouté cette source qui précise que deux autres tunisiens ont été agressés par le même groupe extrémiste durant ces derniers jours. Même le consul tunisien à Berlin a été lui aussi agressé verbalement par des extrémistes nazis. Zouhaier Abidi a aussi annoncé qu'il se trouve actuellement dans une situation délicate puisqu'il n'a pas pu récupérer ses papiers tunisiens pour revenir en Tunisie avec ses deux filles qui ont la nationalité espagnole. L'ambassadeur de la Tunisie en Allemagne a assuré que la diplomatie tunisienne fournit tous ses efforts pour résoudre les problèmes de Zouhaïer Abidi et lui permettre de rentrer en Tunisie. Il a ajouté qu'il a personnellement contacté le ministre de l'Intérieur allemand pour avoir des détails sur l'agression et poursuivre les extrémistes qui en ont été à l'origine.



12-01-2016

Yennayer un événement historique : Une civilisation vieille de 2962 ans

En résumé, Yennayer 2962 que nous allons célébrer cette année commémore la première mention du peuple amazigh dans l'histoire des civilisations. De manière significative, il se réfère à des Imazighen qui sont les contributeurs à la glorieuse civilisation égyptienne.

L'histoire Amazigh, désigne la période de cette très ancienne civilisation autour de la Méditerranée et du Moyen-Orient et la majorité des historiens estime que l'an zéro est la date symbolique et relative à une civilisation très ancienne, qui est un repère essentiel pour les berbères. Le plus connu des royaumes berbères fut la Numidie avec ses rois tels que Gaïa, Syphax et Massinissa. On peut aussi parler de l'ancienne Libye ainsi que des tribus connues tels que les Libus, et les XXIIe et XXIIIe dynasties égyptiennes, qui en sont issues. Il y eut aussi des expansions berbères à travers le Sud du Sahara, la plus récente étant celle des Touaregs et la plus ancienne celle des Capsiens. Plus réduites, les zones berbérophones d'aujourd'hui sont inégalement réparties dans des pays tels que le Maroc, l'Algérie, la Libye, la Tunisie et l'Égypte. Les langues berbères forment une branche de la famille des langues afro-asiatiques. Autrefois, leur alphabet était le tifinagh, encore utilisé par les Touaregs.

Les berbères, une mosaïque ethnique et culturelle

Les Berbères constituent donc une mosaïque de peuples de l'Égypte au Maroc, se caractérisant par des relations linguistiques, culturelles et ethniques. On distingue plusieurs formes de langues berbères : chaoui, chleuh, rifain, chenoui, kabyle, mzabi, zenati, tamasheq sont les plus importants composants du Tamazight (c'est-à-dire « langues des Imazighen »). À travers l'histoire, les Berbères et leurs langues ont connu des influences romaines, puniques, arabes, turques ou encore françaises, ce qui fait que de nos jours, sont appelés officiellement « berbères », les ethnies du Maghreb parlant, se considérant et se réclamant berbère. Selon Charles-Robert Ageron, « dans l'usage courant, qui continue la tradition arabe, on appelle Berbères l'ensemble des populations du Maghreb » La question de l'origine des Berbères s'est posée tout au long de l'histoire de l'Afrique du Nord. Les Berbères sont dispersés en plusieurs groupes ethniques en Afrique du Nord. A savoir : les Chleuhs dans le Sud-Ouest du Haut Atlas, l'Anti-Atlas, la vallée du Souss, et le Nord du Désert Atlantique (Maroc), les Zayanes dans le Moyen-Atlas central (région de Khenifra), les Rifains dans le Rif (Maroc), les Chlouh dans la Saoura (Algérie), les Chaouis dans les Aurès (Algérie), les Chenouis dans le Chenoua (Algérie), les Kabyles en Kabylie (Algérie), les Beni Boussaid dans la wilaya de Tlemcen (Algérie), les Beni Snous (Aït Snous) dans la wilaya de Tlemcen (Algérie), les Mozabites dans la vallée du Mzab (Algérie), les Beni Wagru dans le Hodna (Algérie), les Kutamas et les Khoumirdans dans le nord-est

algérien et le nord-ouest tunisien, les Matmatis à Ain Defla (Algérie), les Touaregs, dont l'aire de nomadisation s'étend sur plusieurs pays : Algérie, Libye, Niger, Mali et Burkina Faso, les Infusen à Djebel Nefoussa (Libye), les Zenaga de la côte Sud de la Mauritanie, les Siwis dans le Siwa (Égypte), les Jbalas dans le nord du Maroc (arabophones), les Sanhadja des Srayr en constitueraient la seule faction berbérophone subsistante, les Ghomaras dans le nord du Maroc (majoritairement arabophones, minorité berbérophone), Les tribus de Taza au Maroc: Tsoul, Branès et Ghiata (majoritairement arabophones, minorité berbérophone), les Guanches dans les îles Canaries, en Espagne (hispanophones), les Teknas dans le sud du Maroc et le nord du Sahara occidental (en grande partie arabisés) les Reguibat au Maroc, en Algérie, en Mauritanie et au Sahara occidental (arabophones), les Berbères de Sened et de Majoura en Tunisie (arabisés au XXe siècle), les Kutama de petite Kabylie arabophone (Jijel, Collo, Mila) en Algérie (arabisés au XIXe et XXe siècle), Les Zénètes Banou Ifren et Maghraouas de la vallée du Chélif, le Dahra et L'Ouarsenis en Algérie[33] ; Les Zénètes de la région de Mostaganem et les Bettiwas du vieil Arzew. Le berbère était encore parlé au XVIe siècle dans l'Oranie, Aussi faut il remonter à presque 3 mille ans, pour connaître les origines de ces ethnies dont l'historique est chargé d'une civilisation très ancienne et celui de cette fête de Yennayer que l'on fête chaque année.

Yennayer une date et une histoire millénaire

Donc, pour les berbères le 13 Janvier est une date historique qui date de plus de 2962 ans et qui correspond à la fin du conflit armé entre les Imazighen et les pharaons égyptiens. Voici quelques traditions peu liées à la célébration de Yennayer dans certaines régions de la terre des grands Tamazghra comme elles avaient été décrites au début du XXe siècle par certains ethnographes, depuis nos ancêtres n'avaient pas à tenir des registres de leurs pratiques et que ces traditions sont malheureusement en train de disparaître si personne n'agit efficacement en vue de les sauver. Les festivités sont strictement une affaire de famille impliquant des plats spécifiques. Couscous au poulet est le plat prédominant, qui incarne toute la symbolique de l'événement. Aujourd'hui, la célébration, quand elle a lieu, est limitée à un repas spécial, comme, généralement préparé dans un ménage avec des membres âgés ou à une partie généralement initiée par des jeunes dans les sociétés urbaines où la plupart des Imazighen évoluent aujourd'hui. Yennayer doit être l'occasion d'en apprendre davantage sur le contexte culturel de ces traditions et coutumes, et de n'épargner aucun effort pour transmettre cet héritage à la jeune génération qui parle à peine et ne se soucie pas de son importance. Célébrer Yennayer pourrait aussi être une étape pour affirmer un aspect fondamental de la culture des Imazighen et en plus une tentative de réviser ou de réévaluer l'historiographie officielle. L'an zéro amazigh se réfère à 950 av. J.-C., date à laquelle le Berbère Sherhonk (Chachnaq ler) fut intronisé dans les terres du Delta du Nil en Egypte où il fonda la XXIIe dynastie avec comme capitale Boubastis. Ces 2 hypothèses font référence à la même date et au même personnage historique.

Quand une civilisation précède une autre

Yennayer, cette fête célébrée solennellement à travers tout le pays à l'occasion de l'avènement du premier jour de l'an amazigh chaque 12 janvier, en est à sa 2962^{ème} année. L'histoire de cet évènement est chargée de symboles qui remontent à 950 ans avant Jésus Christ. Ce qui nous amène à penser que la civilisation Amazighen est plus ancienne que celle que célèbre les chrétiens et si l'on se repenche sur l'historique des civilisations il semble que la civilisation Amazigh précède la civilisation chrétienne qui n'a que 2012 années. Dans ce contexte, l'on peut dire, que la civilisation Maghrébine est plus ancienne que celle de l'Occident, et pour mieux comprendre il faut remonter à l'Egypte ancienne, pour savoir que l'an zéro du calendrier berbère a été fixé à la date où le roi Chacnaq 1er (Sheshonq) fût intronisé pharaon d'Egypte. Ce roi berbère avait réussi à unifier l'Egypte pour ensuite envahir la Palestine. On dit de lui qu'il s'empara des trésors du temple de Salomon à Jérusalem. Cette date est mentionnée dans la Bible et constitue par là-même, la première date de l'histoire berbère sur un support écrit. Les travaux des paléontologues et historiens démontrent sans équivoque que les Berbères étaient présents en Egypte depuis sa constitution. Des inscriptions libyques auraient été retrouvées ensuite sur la pierre de rosette. L'an zéro amazigh se réfère à cette date historique de 950 av. JC où Sheshonk fut monté sur le trône et fonda la XXII^{ème} Dynastie. Les Imazighen fêtent la nouvelle année le 12 janvier, ce qui correspond au 1er jour du mois de Yennayer, c'est aussi le premier jour du calendrier julien comme on le connaît aujourd'hui : Pour dater et établir des systèmes de division du temps, les hommes ont pris comme références l'univers cosmique ou encore les phénomènes mythologiques, un évènement historique ou des faits religieux. La datation en mois lunaires est ancienne, selon certains chercheurs, car la première modification a eu lieu en l'an 708 de la Rome sous Jules César et c'est lui qui a harmonisé le calendrier lunaire par rapport au cours du soleil. C'est alors que naît le calendrier Julien avec une année comptant 365 jours + 1/4. Le deuxième changement aura eu lieu en 1592 selon les historiens. Le pape Grégoire XIII remarque un retard cumulé de 10 jours. Il modifie le déséquilibre et décide qu'à partir du jeudi 4 octobre 1582 l'on devait passer au vendredi 15 octobre de la même année. Historiquement c'est à partir de là que le calendrier grégorien voit alors le jour. Voilà pourquoi les berbères enregistrent 13 jours de plus aujourd'hui par rapport au calendrier Julien. Pour les scientifiques, il subsiste encore un décalage d'un jour sur 3000 ans. Aujourd'hui "l'horloge" annuelle est la même dans le monde entier, mais la célébration de certains rites sous différentes formes et établie par des décalages. Ces traditions qui ne datent pas d'aujourd'hui permettent d'apporter une information culturelle nécessaire pour comprendre les évènements socio-historiques propres à chaque peuple et à chaque entité. C'est le cas chez les Berbères et chez la majorité des algériens qui célèbrent le nouvel an, Yennayer, le 12 janvier de l'année grégorienne, n'empêche que le nouvel an officiel pour les musulmans est célébré le 1er jour de Mouharem. Par rapport à tous les calendriers, la datation est due au

fait qu'ils aient pris en compte un évènement historique et des informations climatologiques.

Un rituel et une tradition bien ancrés

Certains soutiennent que Yennayer est le premier jour de l'an du calendrier agraire utilisé depuis l'antiquité par les Berbères à travers le Maghreb, ce qui fait qu'il correspond au premier jour de janvier du Calendrier julien, qui est décalé de 12 jours par rapport au Calendrier grégorien. Cette occasion liée au cycle des saisons et célébrée dans une atmosphère de fête qui dure selon les régions de deux à quatre jours. Chez les berbères, la célébration du jour de l'an est marquée par le sacrifice d'un coq pour rester fidèle à un proverbe amazigh selon lequel : (A qui égorge une bête à plume, je garantie sa substance). Ce rituel est suivi d'un diner autour duquel se réunit toute la famille. A cela s'ajoute la préparation des beignets « Sfendj ». Ce diner de l'année, repas, préparé pour la circonstance, est assez copieux et différent du quotidien. Il est conçu pour écarter la famine et auguré d'un avenir meilleur. C'est un diner de fête, signe de l'appel à l'abondance alimentaire et à la prospérité. En Kabylie, yennayer annonce la fin des labours. C'est d'ailleurs pour cela que le repas doit contenir des légumes secs, tel la composante de « El cherchem » (du blé dur, des pois-chiches et des fèves) ainsi que le levain contenu dans la pate des beignets qui symbolise l'appel à la richesse et à la prospérité. Les aliments augmentant de volume à la cuisson sont de bons augures et la récolte présagée sera d'une grande quantité. Les différentes sortes de couscous, de crêpes, de bouillies, etc., et les légumes secs les agrémentant apparaissent. Les desserts servis seront les fruits secs (figues sèches, abricots secs, noix, etc.), de la récolte passée, amassés dans de grandes et grosses cruches en terre. La fête de Yennayer se poursuit tard dans la nuit dans une ambiance particulière réunissant les familles et les amis. Dans la soirée on se réunit autour d'un grand plat dans lequel on met un mélange de fruits secs en y plaçant un objet en or. Après le partage des parts ; heureux est celui ou celle qui y a retrouvé l'objet –symbole d'un bonheur prochain. Durant ce repas de communion, la famille se doit de se rassasier. On réserve la part des absents à la fête. Les forces invisibles participent au festin par des petites quantités déposées aux endroits précis, tels que le seuil de la porte, du moulin de pierre aux grains, au pied du tronc d'un vieux olivier, etc. et la place du métier à tisser qui doit être impérativement enlevé à l'arrivée de Yennayer, sinon les forces invisibles risqueraient de s'emmêler dans les fils et se fâcheraient. Durant la fête, les femmes kabyles ne doivent pas porter de ceinture, symbole de fécondité. Dans les Aurès et en Kabylie, la veille, la maison est méticuleusement nettoyée et embaumée et ne sera balayée qu'après consommation des fruits secs.

Le Maghreb une région riche de son histoire

Les traditions berbères liées au changement de l'année se retrouvent dans plusieurs régions d'Afrique, voire du bassin méditerranéen. Elles sont chargées de superstitions néanmoins elles participent au renforcement du tissu

culturel. Des peuples d'identités différentes, considèrent les divers rites de Yennayer comme faisant partie intégrante de leur patrimoine culturel. Pour ne pas déroger aux traditions et coutumes, dans certaines régions d'Algérie ou du Maroc, on évite de manger des aliments épicés ou amers pour se préserver d'une mauvaise année. Le repas de Yennayer est conditionné par les récoltes selon les régions mais aussi par les moyens des uns et des autres. Les aliments servis vont symboliser la richesse, la fertilité ou l'abondance. Pas question de rater le repas de bénédiction qu'est celui de Yennayer, une occasion de se souhaiter des vœux de prospérité et de bonheur. Il symbolise la longévité, et c'est souvent l'occasion d'y associer des événements familiaux comme la première coupe de cheveux aux petits garçons. Dans certaines régions berbérophones, on dit que l'enfant est comme un arbre, une fois débarrassé des mauvaises influences, il poussera plus fort et plus énergiquement (c'est d'ailleurs à cette période qu'on opère la taille de certains arbres fruitiers, sans oublier que l'on célèbre parfois le mariage sous le bon présage de Yennayer. Les petites filles s'amuse à marier leurs poupées rites d'initiation agricoles : on envoie les enfants aux champs afin de cueillir eux-mêmes fruits et légumes. Yennayer est par ailleurs une occasion pour les commerçants qui profitent de l'emballement des familles pour cette fête attendue avec ferveur, pour fixer des prix exorbitants à toutes les friandises et légumes devant être consommés pour l'occasion. Ce qui limite souvent les achats des petites bourses, ce qui est malheureux surtout pour une tradition vieille de 2962 ans. Quoi qu'il en soit bon et prospère Yennayer à toutes les familles Algériennes ou quelles soient !

مقالات باللغة العربية

المصدر	المقال
 <p>15-01-2016</p>	<p>إحالة عدد من الإعلاميين بالتلفزة التونسية على فرقة الأبحاث بالقرجاني عبرت النقابة العامة للإعلام عن استغرابها واستنكارها 15 جانفي، إحالة عدد من الإعلاميين و مصور تلفزيوني بالتلفزة التونسية على فرقة الأبحاث بالقرجاني على خلفية بث صورة الراعي الشهيد.</p> <p>وقالت النقابة في بيان لها "إنه سيتم يوم الاثنين القادم الاستماع إلى الزميلات والزملاء حمادي الغيداوي وزينة المليكي وامل بوقزي ونادية الرتيبي والمصور ربيع المسعودي في عملية يخرق فيها المرسوم 115 ويكشف عن نية محاكمة الاعلاميين عبر قوانين لا علاقة لها بتنظيم القطاع".</p> <p>و عبرت النقابة العامة للإعلام تعبر عن تضامنها ووقوفها الكامل مع الزملاء الإعلاميين وترفض محاولات العودة إلى الوراء في مجال الحريات وتدعو إلى أن تكون القوانين المنظمة للقطاع هي الفيصل في محاكمة الإعلاميين "داعية كافة مكونات القطاع والمجتمع المدني إلى التصدي المشترك لأي محاولات العودة إلى المربع الأول والتراجع عن المكتسبات التي حققها الاعلاميون طيلة عقود من النضال، بحسب ما جاء في نصّ البلاغ.</p>
 <p>تونس الآن</p> <p>15-01-2016</p>	<p>... جمعية "شمس" تقاضي رئاسة الحكومة لهذه الأسباب</p> <p>تقدمت جمعية شمس في شخص ممثلها القانوني بقضية استعجالية ضد المكلف العام بنزاعات الدولة في حق الكاتب العام للحكومة طالبة الحكم بقبول اعتراضها شكلا وفي الأصل الرجوع في الإذن على عريضة القاضي بايقاف نشاطها وفق ما نشرته صحيفة الشروق في عددها الصادر . اليوم الجمعة 15 جانفي 2016</p> <p>وكشفت الصحيفة أن المكلف العام بنزاعات الدولة في حق الكاتب العام للحكومة استصدر إذنا على عريضة من الوكيل الأول لرئيس المحكمة الابتدائية بتونس يأذن بتعليق نشاط الجمعية لمدة 30 يوما لمخالفتها لأحكام مجلة المرافعات المدنية والتجارية والفصل 45 من المرسوم عدد 88 لسنة 2011.</p> <p>و حسب الأذن على العريضة الذي استصدره الكاتب العام للحكومة يعيب على الجمعية انها</p>

حدثت من خلال نشاطها وتصريحات ممثليها عن اهداف تاسيسها ووسائل تحقيقها نظرا لما تم تداوله من طرف ممثلها في وسائل الاعلام من تصريحات تفيد أن دورها يتمثل في الدفاع عن . المثليين الجنسيين ما يعتبر مخالفا للقانون



14-01-2016

منظمة العفو الدولية قلقة من عودة "القمع الوحشي" في تونس

أبدت منظمة العفو الدولية قلقها الخميس من العودة الى "القمع الوحشي" في تونس في اطار مكافحة الارهاب متحدثة عن حالات وفاة اثناء الاعتقال وغياب الاصلاحات العميقة منذ 2011. وكتبت المنظمة ومقرها لندن في بيان في الذكرى الخامسة لثورة تونس ان النظام السابق الذي خلع مطلع 2011 "كان يعتمد على التعذيب والقمع اللذان يفترض ان لا يكونا من مواصفات تونس ما بعد الثورة".

لكنها قالت ان "عناصر جديدة تم جمعها تتحدث عن حالات تعذيب ووفيات اثناء الاعتقال تشير على ما يبدو الى استئناف القمع الوحشي".

وقالت المنظمة انه وخلال مهمة جرت في كانون الاول/ديسمبر الماضي احصى فريقها "على الاقل عشر وفيات في الاعتقال منذ 2011 في ظروف لم يتم التحقيق فيها بجدية او لم تفض الى ملاحظات جزائية".

واضافت انها جمعت شهادات حول "اعمال تعذيب وسوء معاملة" حديثة في اطار مكافحة الارهاب.

وقالت ان معتقلين اكدوا انهم تعرضوا "للصعق بالكهرباء وخصوصا في اعضائهم الجنسية" وانه تم ابقاؤهم في "وضعية +الفروج+ المؤلمة حيث يتم ربط القدمين والمعصمين بعضا" مطالبة السلطات باجراء تحقيقات مستقلة.

ودعت المنظمة الى عدم "استغلال" الامن "ذريعة للعودة الى الورا" معربة عن اسفها لتبني "تدابير مقلقة" بينها قانون مكافحة الارهاب الصادر في صيف 2015 وينص على الاعتقال

	<p>لخمسة عشر يوماً من دون محام.</p> <p>وفي إطار حال الطوارئ التي فرضت بنهاية تشرين الثاني/نوفمبر بعد اعتداء انتحاري اوقع 12 قتيلاً بين الحرس الرئاسي في تونس قالت المنظمة انه تم تنفيذ "الاف المدامات والتوقيفات" في حين وضع "مئات آخرون" قيد الإقامة الجبرية.</p> <p>وحذر مساعد المدير الاقليمي لمنظمة العفو سعيد بومدوحة من انه في غياب "اصلاحات جوهرية (...) هناك خطر حقيقي ان يؤدي التصرف العنيف غير الحكيم الى اعادة تونس الى النقطة التي كانت فيها قبل خمس سنوات".</p>
 <p>11-01-2016</p>	<p>البحرين: 2015 الأكثر انتهاكا لحرية التعبير خلال السنوات الخمس الماضية</p> <p>أشار تقرير صادر عن رابطة الصحافة البحرينية إلى أن العام 2015، شهد النسبة الأكبر من الإنتهاكات مقارنة بالأعوام الماضية بما فيها العام 2011 الذي بدأت فيه عمليات إعتقال الإعلاميين والصحفيين والنشطاء وقمعهم بما يشمل تعرض البعض منهم إلى التعذيب وفق ما أكدته تقارير حقوقية ومخرجات تقرير اللجنة البحرينية لتقصي الحقائق التي أصدرت تقريرها الختامي في 23 نوفمبر 2011.</p> <p>ووثقت الرابطة ما مجموعه 288 انتهاكاً خلال العام 2015 مقابل 255 في العام 2011 في حين تراجعت انتهاكات حرية الرأي والتعبير خلال باقي الأعوام إلى أقل من النصف، حسبما ذكر موقع رابطة الصحافة البحرينية</p> <p>ووثق التقرير الإحصائي مجموع الإنتهاكات التي تعرّض لها الصحفيون والإعلاميون والنشطاء في مواقع التواصل الإجتماعي من حقوقيين وسياسيين ومواطنين اعتياديين خلال خمس سنوات.</p>



13-01-2016

"الجمعية المغربية لحقوق الإنسان" تدخل على خط منع المكالمات عبر " الواتساب " و " الفايبر " و " السكايب "

تواصل الشركات المزودة لخدمة الإنترنت في المغرب (اتصالات المغرب، إنوي، مديتيل)، منعها للإتصال المجاني، لتطبيقات الهاتف " واتساب، فايبر، وسكايب"، على الرغم من المقاطعات، والانتقادات، التي شنها نشطاء ضد قرار المنع.

وبذلك، أصدرت "الجمعية المغربية لحقوق الإنسان" (مستقلة)، بيانا صحفيا، تعتبر فيه ان إجراء المنع، "مخالف للقرار الذي صادق عليه مجلس حقوق الإنسان التابع للأمم المتحدة (الذي يتمتع المغرب في عضويته)، في 5 يوليوز 2012 المتعلق بتعزيز وحماية حقوق الإنسان على الإنترنت والتمتع بها..".

ودعت "الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات" (رسمية)، إلى "الإلتزام بمبدأ الحيادية التكنولوجية لحقوق الإنسان المرتكزة على الإعلان العالمي لحقوق الإنسان وعلى العهد الدولي الخاص بالمتعلق بالحقوق المدنية والسياسية، والتي تجد تطبيقها في القانون الدولي العرفي، وكذا من خلال الاجتهادات القضائية الدولية التي تعمل مبدأ الحيادية التكنولوجية لحماية حقوق الإنسان"، يورد بيان الجمعية.

وأشارت إلى ان "قرار مجلس حقوق الإنسان أخذ بعين الاعتبار التدويل المتزايد لنشر المحتويات والمعلومات، وان الفصل 19 من العهد الدولي الخاص بالمتعلق بالحقوق المدنية والسياسية يحمي حرية التعبير بغض النظر عن الحدود الجغرافية..".

[مغاربة يدعون لمقاطعة شركات الاتصالات الثلاث احتجاجا على حظرها للاتصال بالسكايب](#)

["الفايبر و" الواتس اب"](#)

وأبرزت ان "حجب أو فرض أئمنة بطريقة احتكارية أو المعالجة الانتقائية لبعض مزودي الخدمات (أو بعض المحتويات والخدمات) أو أي إخلال بمبدأ الشفافية يشكل مساسا خطيرا بمبدأ الحيادية..".

وورد في بيانها: "ان الإشكالية الأساسية وراء قرار الوكالة الوطنية لتقنين الاتصالات هو منح امتيازات لبعض الاستخدامات التجارية على حساب أخرى مثل حرمان المتصفحين المغاربة من الولوج إلى تطبيقات معينة عبر تبطيء الخدمة أو منع استعمالها كليا. وهو ما يجعل الوكالة الوطنية لتقنين الاتصالات تخالف القواعد التي وضعتها الجمعية العالمية لتقنين الاتصالات التابعة للاتحاد الدولي للاتصالات فيما يتعلق بإجراءات التفتيش المعقدة الخاصة بالمعلومات المتداولة على الشبكة العنكبوتية..".

Téles et réseaux sociaux

Sources	Infos
 <p>14-01-2016</p>	<p>Tunisie : homosexuels, LGBT, être ou ne pas être</p> <p>En décembre, Hédi Sahly, vice-président de SHAMS, l'association tunisienne qui lutte pour la dépénalisation de l'homosexualité et les droits des LGBT, a dû s'exiler après des menaces de mort. Aujourd'hui, SHAMS est suspendu pour un mois et la tension s'accroît contre les homosexuels et les militants de la cause gay. Rappel : la Tunisie, récemment célébrée par un prix Nobel de la Paix, punit les homosexuels de 3 ans de prison.</p>
 <p>11-01-2016</p>	<p>Samir El Wafi fait le procès de l'homosexualité en Tunisie en direct à la TV</p> <p>Hier, 10 janvier 2016, sur la chaîne El Hiwar Ettounsi, l'émission « Ahla wa Sahla », présentée par Samir El wafi a fait honte au journalisme. Parti pris, préjugés, jugements arbitraire, accusations...il n'y ait rien qui n'ait pas été déontologiquement violé lors de l'interview de Ahmed Ben Amor, vice-président de l'association Shams.</p> <p>Ahmed intervenait pour protester contre la suspension des activités de l'association pendant 30 jours sans raison valable. L'association Shams défend les droits de l'homme et ceux des minorités même si depuis son combat contre l'article 230 qui pénalise l'homosexualité, elle est assimilée, à tort, à une association qui défend uniquement le droit des homosexuels.</p> <p>Samir El Wafi a décidé d'utiliser cette interview pour faire le procès des homosexuels en Tunisie demandant même à Ahmed si l'association ne</p>

« soignait » pas l'homosexualité, décidant donc que c'est une maladie et jugeant que le fait d'imposer ou non un test anal à un citoyen n'était vraiment pas une priorité du pays.

« *Plusieurs minorités dans ce pays attendent toujours leurs droits: Les pauvres, les chômeurs, les miséreux, les marginalisés. Et vous, vous venez réclamer vos droits. le peuple tunisien a d'autres préoccupations* »

Apparemment selon El Wafi, il y a des catégories dans la citoyenneté et les homosexuels sont à l'échelon le plus bas, voire sans échelon du tout niveau droits.

Les internautes tunisiens ont été choqués par l'attitude du présentateur.

BBC

عربي

12-01-2016

"الضوابط المعمول بها في لبنان" تعرض اللاجئين السوريين للاساءات

قالت منظمة هيومان رايتس ووتش لحقوق الانسان إن الضوابط الجديدة التي دخلت حيز التنفيذ

في لبنان ستؤدي عمليا الى منع العديد من اللاجئين السوريين من تجديد اقاماتهم

وجاء في تقرير للمنظمة أن معظم اللاجئين السوريين فقدوا وضعهم القانوني منذ دخول الضوابط

الجديدة حيز التنفيذ قبل نحو عام، مما يعرضهم للاستغلال والاساءة

ولم يقل الا 2 من 40 لاجئ سوري تحدث اليهم باحثو المنظمة إنهم تمكنوا من تجديد اذونات

الاقامة الخاصة بهم

وكانت السلطات اللبنانية اعادت قسرا في الاسبوع الماضي 400 من اللاجئين السوريين الى

بلادهم

وكان هؤلاء قد وصلوا الى مطار بيروت الدولي بنية مواصلة السفر الى تركيا، ولكن لم يتمكنوا من الالتحاق برحلة الخطوط الجوية التركية المغادرة الى تركيا قبل دخول تعليمات جديدة خاصة .بمنح التأشيرات التركية للسوريين حيز التنفيذ

ووصفت منظمة العفو الدولية قرار لبنان اعادة اللاجئين السوريين الى بلادهم بأنه "انتهاك فاضح" .لالتزاماتها الدولية بحماية اللاجئين

يذكر ان لبنان يستضيف اكثر من مليون و70 الف لاجئ سوري فروا بلادهم منذ اندلاع الحرب .الاهلية فيها قبل نحو 5 اعوام

ولكن، وبموجب ضوابط الاقامة الجديدة التي بدأ العمل بها في لبنان في يناير / كانون الثاني من العام الماضي، يصنف اللاجئون السوريون الى صنفين: اولئك المسجلون لدى مفوضية الامم .المتحدة العليا للاجئين وغير المسجلين الذين ينبغي ان يعثروا على مواطن لبناني ليكفلهم

وتوصلت منظمة هيومان رايتس ووتش الى أن متطلبات وتكلفة المعاملات الحكومية، اضافة الى .التطبيق الكيفي للضوابط، كلها عوامل تتظافر لمنع اللاجئين من ذوي التصنيفين من تجديد اقاماتهم

ورغم عدم توفر ارقام رسمية، علمت هيومان رايتس ووتش من عمال الاغاثة الدوليين والمحليين .ان معظم اللاجئين السوريين الذين يساعدونهم قد فقدوا وضعهم القانوني

وقال كل اللاجئين الذين تحدث اليهم باحثو المنظمة تقريبا إنهم لا يتمكنون من دفع مبلغ تجديد

الاقامة السنوية البالغ 200 دولار. وتقول هيومان رايتس ووتش إن 70 بالمئة من اللاجئين

.السوريين في لبنان يقعون تحت خط الفقر ويعتمدون على المساعدات

وتقول المنظمة إن ضرورة العثور على كفيل تعرض اللاجئين للمضايقات وتساعد على انتشار

الفساد

Radio

Sources

Infos



11-01-2016

Yémen: l'ONU condamne une attaque contre un hôpital soutenu par MSF

Le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a condamné une attaque contre un hôpital de Médecins Sans Frontières (MSF) au Yémen. Il s'avoue également inquiet de l'accès limité de la population yéménite, aux soins médicaux.

L'attaque contre un hôpital d'MSF dimanche, par un projectile non identifié, aurait fait au moins quatre morts et 10 blessés ainsi que la destruction de plusieurs bâtiments de l'hôpital. Parmi les blessés se trouvent trois membres du personnel de Médecins Sans Frontières, dont deux dans un état critique.

Selon l'organisation, dimanche un projectile a heurté l'hôpital de Shiara dans le district de Razez au nord du Yémen. L'ONG (organisation non-gouvernementale) ne peut confirmer l'origine de cette attaque, bien que des témoins est aperçu des avions survoler l'hôpital, selon un communiqué. MSF indique que la chute d'un autre projectile près de l'hôpital pourrait voir le nombre de victimes s'accroître, car certaines personnes pourraient encore être sous les décombres.

MSF a depuis évacué tout son personnel ainsi que les patients dorénavant relogé dans une structure médicale à Saada, également soutenu par MSF. L'ONG a déclaré avoir communiqué régulièrement ses coordonnées GPS a toutes les parties belligérantes, y compris celles de la coalition. MSF précise que c'est la troisième fois en trois mois, qu'un incident survient dans un hôpital MSF.

En effet le 27 octobre dernier une frappe aérienne par la coalition, avait détruit l'hôpital d'Haydan. Puis le 3 décembre un centre sanitaire a Taïz avait été

touché, là encore par une frappe de la coalition. Pour l'ONG il ne fait pas de doute que les civils sont les premières victimes de la guerre qui sévit dans le pays.



في عيد الثورة : وقفة في شارع الحبيب بورقيبة للمطالبة بحقوق المثليين

تظاهر عدد من النشطاء ، امس الخميس ، بمناسبة الذكرى الخامسة لعيد الثورة و الشباب للمطالبة بإلغاء الفصل 230 الذي يجرم المثلية الجنسية

و رفع المشاركون في الوقفة من بينهم الناشطة السابقة في منظمة "فيمن" امينة السبوعي و نشطاء في جمعية شمس المدافعة على الاقليات الجنسية ، شعارات مثل "حياتي الشخصية مش ملك الدولة التونسية" و " 3 سنين حبس تجريم للانسانية" و غيرها من الشعارات المناهضة لهذا القانون.

و شهدت الوقفة مناوشات بين عدد من الاشخاص و المشاركين فيها و حال تدخل الامن دون حصول اي اعتداء

و منذ فترة تطالب عديد المنظمات الحقوقية بإلغاء الفصل 230 من المجلة الجزائية الذي يجرم المثلية الجنسية بالسجن لمدة 3 سنوات



15-01-2016

هيومن رايتس ووتش تنتقد قرار تعليق نشاط جمعية شمس

انتقدت المنظمة الحقوقية هيومن رايتس ووتش قرار الحكومة التونسية بتعليق نشاط جمعية شمس المدافعة عن الأقليات الجنسية في تونس

واعترت رئيسة مكتب تونس آمنة القلاي أن مضايقة الحكومة لجمعية شمس يمثل انتهاكا واضحا للمعايير الدولية لحقوق الإنسان وتعليق نشاط جمعية ما أو إغلاقها لأسباب غير موضوعية سيجعل جميع المنظمات الحقوقية الأخرى عرضة للخطر. حسب تعبيرها

وكان الحكومة قد علقت نشاط الجمعية بسبب ما اعتبرته انحرافا عن القيام بدورها الأساسي المععلن عنه خلال تقديم مطلب تأسيسها

هذا ورفعت شمس قضية لدى المحكمة الإدارية ضد قرار الحكومة

Communiqués

Sources

Communiqués



13-01-2016



المغرب: استمرار انتهاك حقوق الإنسان والاعتداءات على المحتجين

تدين المنظمات غير الحكومية التونسية الممضبة أسفله تواصل انتهاك حقوق الإنسان في المملكة المغربية ، فبعد حملات الإيقافات والتضييق والمنع من السفر والعمل التي طالت عديد الصحفيين والمثقفين ونشطاء المجتمع المدني ، هاهي قوات الأمن تعدي بالقوة على الأساتذة المتدربين الذين احتجوا سلميا بعدد المدن المغربية يوم الخميس 7 جانفي 2016 ، مما خلف إصابات وكسورا وحالات إغماء لدى عدد من المحتجين .

كما تعبر المنظمات التونسية الممضبة على تضامنها الكامل مع المحتجين وكل المناضلين والنشطاء في المغرب ، من أجل حفضهم في التعبير والاحتجاج السلمي وتطالب السلطات المغربية بالإنترام بتعهداتها الدستورية والدولية والكف عن انتهاك حقوق الإنسان ، ومنها حق المواطن المغربي في التظاهر السلمي والتعبير الحر و تدعو كل المنظمات الدولية والإقليمية والديمقراطيين في المنطقه والعالم لمساندة النشطاء في المغرب أمام الممارسات القمعية المتكررة التي تنتهجها السلطات المغربية .

الإمضاءات :

- . الاتحاد العام التونسي للشغل
- . المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية
- . اللجنة من أجل احترام الحريات وحقوق الانسان
- . الرابطة التونسية للدفاع عن حقوق الانسان
- . النقابة الوطنية للصحفيين التونسيين
- . الجمعية التونسية للنساء الديمقراطيات
- . جمعية يفتنه من أجل الديمقراطية والدولة المدنية
- . مركز تونس لحرية الصحافة
- . منظمة 10-23 لدعم المسار الديمقراطي
- . اتحاد أصحاب الشهادات المعطلين عن العمل
- . جمعية نوماد 08



10-01-2016



Communiqué de presse de Shams



Menacé, Shams en appelle à tous les progressistes de Tunisie ...

Suite à la plainte déposée par le chargé du contentieux de l'Etat pour le compte du secrétaire général du gouvernement, plainte qui met en cause la légalité de l'association et le bien-fondé de ses objectifs, le président du tribunal de première instance a ordonné le 29 décembre 2015 la suspension de toutes les activités de l'association et ce pendant 30 jours. Cette regrettable décision qui est parfaitement injuste interrompt un débat sociétal primordial pour certaines minorités de la société.

La situation des minorités sexuelles dans notre jeune démocratie, si démocratie il y a, est assez délicate. Beaucoup de jeunes vivent dans la précarité parce qu'ils ont dû, reniés ou pas, quitter le foyer familial. Ils sont non seulement persécutés par leur famille, leur entourage, la société, mais aussi par l'Etat qui ne les reconnaît pas et de surcroît détruit leur avenir en les emprisonnant à cause du fameux article 230 du code pénal.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin du soutien de ces minorités sexuelles que nous défendons bec et ongles. Nous avons besoin du soutien des démocrates qui croient en les droits de l'Homme. Nous avons besoin des humanistes. Nous avons besoin des musulmans éclairés qui peuvent avoir d'autres interprétations de la religion. Nous avons besoin du soutien de toutes les autres

associations avec lesquelles nous souhaiterions coopérer et tisser des liens plus forts afin de rendre le débat plus efficace. Nous avons besoin de toutes les personnes qui croient en une Tunisie meilleure et plus égalitaire.

Depuis la création de Shams, nous avons dû faire face à un acharnement médiatique contre notre association qu'on pourrait qualifier de « Shams Bashing ». La plupart des médias ont profité de l'instauration de ce débat essentiel pour faire grimper leur audimat en s'attaquant à une association qui veut protéger des minorités sexuelles. Or, au sein d'une démocratie digne de ce nom, ces minorités devraient acquiescer leurs droits d'exister dans la dignité la plus totale comme tous les autres citoyens tunisiens.

Il y a presque un an, lors de notre assemblée générale constitutive du 23 janvier 2015, notre association s'est engagée à lancer un débat social autour de la situation des minorités sexuelles en Tunisie. Nous tiendrons cette promesse en nous battant jusqu'au bout pour pouvoir instaurer ce débat et faire évoluer les mentalités. Nous avons donc fait opposition à la décision liberticide et antidémocratique qui a été prise. L'audience se tiendra ce mardi 12 janvier 2016. Même si, par malheur, un jour, Shams est amenée à être dissoute, sachez que l'esprit de Shams sera toujours là et que nous militerons au sein d'autres associations, voire au sein de la société civile en maintenant et encadrant le débat qui ne vient que de commencer. La lutte sera forcément longue mais nous sommes optimistes. Notre pays a toujours montré l'exemple dans le monde arabe et sera toujours un modèle à suivre par les autres.

Nous remercions par la même occasion toutes les associations, politiciens et journalistes tunisiens et étrangers qui nous ont soutenus et qui continuent à nous suivre de près et à nous encourager. Nous remercions tous ceux qui ont cru en nous et en notre cause. Nous remercions aussi tous ceux qui ont osé nous soutenir publiquement.

Le 10 janvier 2016
Yadh Krendel,
Président de Shams.

15-01-2016

Tunisie : Suspension des activités d'une organisation LGBT

(Tunis) – La décision des autorités tunisiennes de suspendre les activités de l'organisation de défense des droits LGBT Shams représente un recul des libertés individuelles et de l'égalité des droits en Tunisie. Shams milite en faveur des droits des minorités sexuelles.

Shams s'est immatriculé auprès du secrétaire général du gouvernement en mai 2015 en qualité d'organisation œuvrant pour la défense des droits des minorités sexuelles et de genre. Le 4 janvier 2016, le tribunal de première instance de Tunis a notifié le groupe de la suspension de ses activités pendant 30 jours par ledit tribunal. Cette suspension faisait suite à une plainte du secrétaire général du gouvernement qui a envoyé au groupe un avertissement de cessation des violations présumées de la loi d'association en décembre. À l'expiration des 30 jours, le tribunal de première instance de Tunis pourrait ordonner la dissolution de l'association.

« *Shams cherche à remplir ses fonctions essentielles de protection des droits humains, comme le fait de prendre fait et cause pour les minorités sexuelles, victime de violence* », a déclaré Amna Guellali, directrice pour la Tunisie de Human Rights Watch. « Cette suspension les prive de la possibilité de réaliser cet important travail. »

La plainte gouvernementale, déposée auprès du tribunal de première instance de Tunis le 15 décembre 2015 par Kamel Hedhili, chargé du contentieux de l'État, alléguait que l'association s'était écartée de son but affiché. La plainte, examinée par Human Rights Watch, cite une déclaration aux médias par les membres de l'association selon laquelle le but de Shams est de « *défendre les homosexuels* ». La plainte allègue que la formulation enfreint l'article 16 du décret-loi 88/2011 relatif aux associations qui oblige ces dernières à notifier les autorités de tout changement apporté à leurs statuts. Le chargé du contentieux de l'Etat fait également valoir que Shams n'avait pas achevé son immatriculation et que l'association était de ce fait

dépourvue d'un statut juridique pour poursuivre son action.

Aucun de ces points ne paraît justifier la suspension et l'arrêt potentiel de l'organisation en vertu du droit international sur la liberté d'association selon lequel de tels actes draconiens devraient être limités aux seuls cas les plus extrêmes. En outre, Shams a présenté au tribunal des éléments de preuve suggérant qu'aucune des plaintes n'est factuelle. La loi sur les associations, adoptée par le gouvernement de transition en septembre 2011, exige des associations qu'elles « *respectent les principes de l'état de droit, de démocratie, de pluralité, de transparence, d'égalité et de droits humains* » énoncés dans les conventions internationales ratifiées par la Tunisie. Elle interdit aussi l'incitation à la violence, à la haine, à l'intolérance et à la discrimination fondée sur la religion, le genre ou la région.

Le statut de Shams, étudié par Human Rights Watch, se fonde sur ces principes, énonçant que le but de l'association est d'« *apporter son soutien matériellement, moralement et psychologiquement et d'œuvrer pacifiquement pour la réforme des lois discriminatoires à l'égard des minorités sexuelles* ». Le gouvernement ne soutient pas que Shams use de violence ou prône l'intolérance ou la haine, ce qui constituerait un motif légitime de dissolution.

En outre, Shams apporte des éléments de preuve quant à l'achèvement des étapes nécessaires à son immatriculation. Un reçu du Journal officiel de la République tunisienne, examiné par Human Rights Watch, montre que l'association s'est acquittée de ses frais d'annonce au journal le 19 mai 2015. L'article 11 de la loi sur les associations exige du journal qu'il publie automatiquement le statut du groupe « dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de dépôt ». Or, le Journal officiel n'a pas publié le statut de l'association selon des déclarations faites à Human Rights Watch par Ahmed Ben Amors, secrétaire général de l'association.

La loi sur les associations établit que l'ordre judiciaire a le pouvoir de déterminer si une association devrait être suspendue ou dissoute. Cela implique un processus en trois étapes, avec un avertissement initial, suivi d'une demande gouvernementale au tribunal de première instance à Tunis pour une suspension de 30 jours. Si l'association ne remédie pas aux présomptions d'infraction pendant cette période, le

tribunal peut ordonner sa dissolution.

Shams a suscité des critiques de la part de certains responsables gouvernementaux pour son franc soutien en faveur de l'abrogation de l'article 230 du Code pénal qui prévoit une peine de prison de trois pour la sodomie. Shams a publiquement condamné les récentes arrestations et poursuites d'hommes accusés d'homosexualité, notamment la condamnation d'un jeune de 22 ans appelé Marwen dans la ville de Sousse en septembre et la condamnation de six étudiants pour cause de sodomie en décembre. Shams a également dénoncé le recours aux examens anaux médico-légaux visant à détecter les pratiques homosexuelles. Cette pratique n'a aucune justification médicale ou scientifique et peut s'apparenter à de la torture.

En novembre, Ahmed Zarrouk, secrétaire général du gouvernement, a demandé à ce que Shams soit dissous au motif que l'association prône activement les droits des homosexuels.

Shams a contesté sa suspension au tribunal administratif, une instance chargée de régler les litiges entre les citoyens et l'administration ; il attend la décision.

L'article 35 de la Constitution tunisienne de 2014 garantit « *la liberté d'établir des partis politiques, des syndicats et des associations* ». Conformément à l'article 22 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ICCPR), dont la Tunisie est signataire, toute restriction du droit à la liberté d'association doit être « *nécessaire dans une société démocratique* » et « *dans l'intérêt de la sécurité nationale, de la sûreté publique, de l'ordre public, de la protection de la santé ou de la moralité du public ou encore de la protection des droits et libertés d'autrui* ». L'article 2 du Pacte fait obligation à tous les pays d'adhérer à l'ensemble des droits énoncés dans le Pacte, notamment la liberté d'association, sans discrimination d'aucune sorte.

Dans son rapport thématique de 2012 adressé au Conseil des droits de l'homme, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits à la liberté de réunion et d'association pacifiques a déclaré que : « La suspension et dissolution involontaires d'une association constituent les types de restriction les plus sévères de la liberté

d'association. Par conséquent, elles ne devraient être possibles qu'en cas de danger clair et imminent produisant une violation flagrante de la législation nationale conformément à la législation internationale des droits humains. Elles devraient être strictement proportionnelles au but légitime poursuivi et utilisées seulement lorsque des mesures moins draconiennes seraient insuffisantes. »

« *Le harcèlement gouvernemental à l'encontre de Shams constitue clairement une violation des normes internationales en matière de droits humains* », a déclaré Amna Guellali. « *Suspendre et fermer une organisation pour ces motifs présenterait un risque potentiel pour toutes les organisations de défense des droits.* »



12-01-2016

المملكة العربية السعودية: اعتقال المدافعة عن حقوق الإنسان سمر بدوي يمثل أحدث محاولة لترهيب النشطاء

قالت منظمة العفو الدولية اليوم إن اعتقال سمر بدوي، وهي مدافعة بارزة عن حقوق الإنسان، يعتبر أحدث مثال على ازدياد السعودية التام لالتزاماتها المتعلقة بحقوق الإنسان، ويقدم برهاناً آخر على اعتزام السلطات قمع جميع مظاهر المعارضة السلمية.

وذكر نشطاء محليون أن سمر بدوي اعتُقلت في صبيحة يوم 12 يناير/كانون الثاني في جدة، ونُقلت مع ابنتها جود البالغة من العمر سنتان فقط إلى مركز شرطة. وبعد استجوابها لمدة أربع ساعات نُقلت إلى سجن ضبعان، ومن المقرر أن تمثل أمام المدعي العام اليوم. ويُعتقد أنها اعتُقلت على خلفية دورها المزعوم في إدارة حساب على موقع تويتر يتعلق بالحملة من أجل إطلاق سراح زوجها السابق، وليد أبو الخير محامي حقوق الإنسان المسجون.

إن اعتقال سمر بدوي اليوم يمثل نكسة مقلقة أخرى في مجال حقوق الإنسان في السعودية، ويُظهر إلى أي مدى يمكن أن تذهب السلطات في حملتها لمضايقة وترهيب المدافعين عن حقوق الإنسان بغية إرغامهم على الصمت.

فيليب لوثر، مدير برنامج الشرق الأوسط وشمال أفريقيا بمنظمة العفو الدولية

وقال فيليب لوثر، مدير برنامج الشرق الأوسط وشمال أفريقيا بمنظمة العفو الدولية: "إن اعتقال سمر بدوي اليوم يمثل نكسة مقلقة أخرى في مجال حقوق الإنسان في السعودية، ويُظهر إلى أي مدى يمكن أن تذهب السلطات في حملتها لمضايقة وترهيب المدافعين عن حقوق الإنسان بغية إرغامهم على الصمت."

وأضاف فيليب لوثر: "بعد مرور أسابيع فقط على العمل الذي صدم العالم بإعدام 47 شخصاً في يوم واحد، ومن بينهم رجل الدين الشيعي الشيخ نمر النمر، أظهرت السعودية مرة أخرى ازديادها التام لحقوق الإنسان. والسبب الوحيد الذي أدى إلى اعتقال سمر بدوي هو ممارستها السلمية لحقها في حرية التعبير، وينبغي إطلاق سراحها فوراً وبلا قيد أو شرط."

لمنعها من حظراً جويّاً على سمر بدوي في ديسمبر/كانون الأول 2014، فرضت وزارة الداخلية السفر إلى بروكسل للمشاركة في فعالية لحقوق الإنسان

ويقضي زوج سمر بدوي السابق وليد أبو الخير حكماً بالسجن لمدة 15 عاماً بسبب عمله في الدفاع عن حقوق الإنسان في المملكة العربية السعودية. وقد ناضل مئات الآلاف من مؤازري منظمة العفو الدولية من أجل إطلاق سراحه خلال حملة "أكتب من أجل الحقوق"، في ديسمبر/كانون الأول 2015

رائف بدوي، الذي حُكم عليه بالسجن لمدة 10 سنوات كما أنها شقيقة المدون السعودي السجين وبالجلد 1000 جلدة بسبب إنشاء موقع إخباري للحوار العام. وقد تلقى الخمسين جلدة الأولى قبل أكثر من عام. وكلاهما يعتبران من سجناء الرأي، وينبغي إطلاق سراحهما فوراً وبلا قيد أو شرط